

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Le concept de soins et d'accompagnement est basé sur les principes de la Fondation Dessaulles et fait partie intégrante de notre concept de fonctionnement.

Groupe cible

La Fondation Dessaulles gère des appartements médicalisés décentralisés. Cette offre s'adresse aux personnes âgées ayant besoin de soins et d'accompagnement.

Les appartements médicalisés leur sont ouverts sans distinction de sexe, de langue, de conviction religieuse, politique ou idéologique, d'origine ethnique, de statut social ou d'orientation sexuelle.

Ne peuvent être admises:

- les personnes qui nécessitent des soins infirmiers intensifs, complexes ou qui ont besoin de soins aigus;
- les personnes atteintes de troubles psychiatriques aigus ou de problèmes de dépendance aigus;
- les personnes qui sont susceptibles d'être dangereuses pour elles-mêmes et pour autrui;
- les personnes qui perturberaient sérieusement la coexistence dans les appartements médicalisés;
- les personnes qui doivent être hébergées dans un cadre fermé sur ordre des autorités.

Evaluation et admission

L'admission fait suite à une évaluation individuelle élaborée en étroite collaboration par les responsables des services de soins, les responsables du développement des soins et la direction de la Fondation. Leur décision prise en commun se fonde sur les documents mis à leur disposition par la personne concernée, ses représentants, les médecins ou également par les instances mandantes. Des documents complémentaires peuvent être requis si nécessaire.

Exclusion en cas d'apparition de nouveaux besoins aigus de soins et d'accompagnement

Les résident.e.s peuvent passer leur fin de vie à la Fondation Dessaulles, même en cas de modification de leur état et donc de leurs besoins en soins et en accompagnement.

Les transferts vers un hôpital en soins aigus ou une autre institution sont effectués en consultation avec la personne concernée, les médecins, les proches et éventuellement le représentant de la personne.

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Infrastructure

Infrastructure de soins infirmiers et d'accompagnement

La Fondation Dessaulles soigne et accompagne les résident.e.s nécessitant des soins, 24 heures sur 24.

À cette fin, elle assure une infrastructure médicale et infirmière adéquate.

La dotation en personnel est basée sur les degrés de soins actuels selon RAI-HN, les directives de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne et les besoins des appartements médicalisés.

Le personnel dévolu aux soins est composé du personnel infirmier, des assistant.e.s en soins et santé communautaire, du personnel assistant socio-éducatif, du personnel d'aide en soins et accompagnement et des auxiliaires de santé. Le minimum requis est le cours d'auxiliaire de santé du CRS Module 1-3.

Au moins une personne soignante est présente dans l'appartement médicalisé 24 heures sur 24. Un service de garde garantit en outre que l'assistance d'un infirmier diplômé ou d'un médecin peut être fournie sur place dans les 30 minutes.

La Fondation Dessaulles offre des places de formation pour les assistant.e.s en soins et santé communautaire (ASSC) et les aides en soins et accompagnement (ASA); et elle met à disposition des places de stages en tenant compte des directives du canton de Berne.

Choix des aumôniers

Les résident.e.s sont les bienvenu.e.s, quelles que soient leur religion ou leur confession. L'accompagnement spirituel est axé sur les souhaits et les besoins des résident.e.s, qui sont discutés et fixés d'un commun accord avec eux/elles et, si nécessaire, avec leurs proches ou leur représentant.e.

Les résident.e.s sont libres dans le choix de l'aumônier. Si la personne choisie ne peut pas effectuer l'accompagnement désiré, la Fondation Dessaulles soutient les résident.e.s dans la recherche d'une solution adéquate. La participation à des services religieux et à d'autres événements religieux est possible.

Les préceptes religieux sont pris en compte dans la mesure du possible (par exemple dans le domaine alimentaire). Ceux-ci sont discutés et convenus avec les résident.e.s à leur arrivée.

Infrastructure médicale / libre choix du médecin

Un médecin contractuel soutient et conseille la Fondation Dessaulles sur le plan médical. La Fondation assure l'infrastructure nécessaire.

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Les résident.e.s ont le libre choix du médecin. Les résident.e.s n'ayant pas de médecin de famille attiré.e sont assisté.e.s par le médecin contractuel ou soutenus par la Fondation afin de choisir leur médecin.

Les résident.e.s sont accompagné.e.s par des membres du personnel en cas de consultation de spécialistes médicaux externes (dentistes, physiothérapeutes, etc.).

Soins et accompagnement

Objectifs généraux

La Fondation Dessaulles travaille selon le principe des soins et de l'accompagnement individuels. Chaque résident.e est pris.e en charge par le biais de mesures adaptées à ses besoins. Celles-ci sont planifiées, réalisées, évaluées, adaptées et documentées par le personnel soignant responsable. Les normes et les besoins propres au personnel soignant sont mis au second plan durant ce processus. Nous nous basons avant tout sur les compétences professionnelles pratiques acquises pendant la formation complémentaire et continue, ainsi que la validation, la stimulation basale et la kinesthésie. Promouvoir la qualité et l'ouverture aux développements dans tous les domaines constituent également d'autres objectifs importants.

La hiérarchisation des besoins en soins des résident.e.s se base sur le modèle du système RAI.

Prévention des chutes

Chaque résident.e est évalué.e en fonction de son risque de chute et des mesures techniques ou médicales prophylactiques appropriées sont mises en œuvre.

Si un.e résident.e chute, les causes de la chute sont consignées dans un rapport et des mesures de prévention sont mises en place.

Prévention et détection des escarres

Une prévention active des escarres fait partie de nos standards grâce à des mesures de mobilisation, de contrôle et de soins de la peau, d'une nutrition appropriée et de la stimulation de la fonction motrice. Les mesures prises et l'évolution sont consignées dans un rapport.

Personnes à mobilité réduite / immobilisées

Le maintien des contacts sociaux et la communauté de vie entre résident.e.s sont encouragés. Des outils d'aide techniques et médicaux appropriés sont disponibles à cet effet. Les fonctions existantes doivent être entretenues et encouragées grâce à un entraînement en matière de marche et d'activité physique, et éventuellement par le biais de séances de physiothérapie ambulatoire.

erstellt am: 15.07.15	von: sr,gl	Aktualisiert am 16.2.21	von: sr, gl	Seite 3 von 7
G:\13 Pflegedienst\Richtlinien, Pflegestandards, Weisungen\Pflege - und Betreuungskonzept			© Stiftung Dessaulles	
SD\210216 Pflege- & Betreuungskonzept_f.docx				

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Démence / personnes désorientées

Le personnel soignant connaît les principales maladies qui entraînent des situations de démence / désorientation. L'ensemble du personnel soignant connaît les bases de la validation et les applique aux soins et à l'accompagnement.

Si le comportement de la personne démente / désorientée affecte gravement les autres résident.e.s de l'appartement médicalisé, un changement d'institution peut être décidé en consultation avec les personnes concernées, les médecins, les proches ou le/la représentant.e.

Personnes atteintes de maladies mentales

La Fondation Dessaulles s'occupe des personnes atteintes de maladies ou de déficiences mentales avec le soutien de certains spécialistes, à condition que ces troubles ne soient pas aigus et qu'ils restent supportables pour les autres résident.e.s. En cas de besoins plus importants en matière de soins psychiatriques ou d'évolution aiguë, un changement d'institution peut être décidé en consultation avec les personnes concernées, les médecins, les proches ou le/la représentant.e.

Personnes atteintes d'addictions

Le personnel soignant connaît les comportements typiques de ces troubles. Une structure journalière thérapeutique adaptée est mise en place avec le soutien de spécialistes. Si des besoins plus importants en matière de soins psychiatriques se manifestent ou que des désagréments graves touchent les autres résident.e.s, un changement d'institution peut être décidé en consultation avec les personnes concernées, les médecins, les proches ou le/la représentant.e.

Personnes violentes

En raison de sa structure de taille réduite, la Fondation Dessaulles n'est pas en mesure de prendre en charge les personnes violentes.

Si les résident.e.s actuel.le.s deviennent violent.e.s au fil de l'évolution de leur maladie, un changement d'institution peut être décidé en consultation avec les personnes concernées, les médecins, les proches ou le/la représentant.e.

Personnes souffrant d'incontinence

Le personnel soignant recherche des solutions pratiques et médicales appropriées avec le/la résident.e et le médecin de famille. Les mesures prises et l'évolution sont consignées dans la documentation des soins. Nous visons une amélioration de la continence urinaire et intestinale par le biais d'un entraînement spécifique incitant la personne à aller régulièrement aux toilettes.

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Personnes confrontées à la douleur

La douleur est quelque chose de très subjectif; les indications des résident.e.s en la matière sont prises au sérieux et traitées en conséquence. En collaboration avec le médecin de famille, les mesures nécessaires sont rapidement mises en place. Les mesures prises et l'évolution sont consignées dans un rapport.

Accompagnement de fin de vie

Les résident.e.s en fin de vie bénéficient de soins individuels et holistiques, destinés à favoriser une fin de vie dans la dignité.

Les souhaits du/de la résident.e et de ses proches sont pris en compte (directives anticipées).

S'ils le souhaitent, les proches sont tenus au courant de l'état de santé du/de la résident.e et de son évolution. Après le décès, les proches peuvent prendre congé du/de la défunt.e dans sa chambre. Les collaborateurs, les collaboratrices et les autres résident.e.s peuvent participer aux funérailles.

Structure de jour / activités / animations

Utilisation des ressources et des compétences des résident.e.s

Les soins et accompagnements sont axés sur les souhaits et besoins ainsi que sur les capacités mentales et physiques des résident.e.s. Nous encourageons les résident.e.s à organiser eux/elles-mêmes leur vie quotidienne et nous les soutenons en ce sens. S'ils/elles le souhaitent, ils/elles peuvent participer aux travaux dans l'appartement médicalisé et/ou en cuisine. Des activités sont par ailleurs proposées à l'intérieur et à l'extérieur de l'appartement médicalisé (animations, exercice physique, promenades, excursions, événements saisonniers et fêtes, etc.).

Les besoins de solitude, de repos ainsi que l'envie de ne rien faire sont admis sans réserve aucune.

Gestion de la qualité

La fondation veille à assurer un développement continu de la qualité de son offre. Le concept de soins et d'accompagnement est discuté périodiquement avec le personnel de la Fondation. Il fait partie de la formation d'introduction des nouveaux membres du personnel.

Equipe de soins de l'appartement médicalisé

Nous organisons régulièrement des séances, des entretiens avec les collaborateurs et les collaboratrices, des discussions de cas et des discussions interdisciplinaires

erstellt am: 15.07.15	von: sr,gl	Aktualisiert am 16.2.21	von: sr, gl	Seite 5 von 7
G:\13 Pflegedienst\Richtlinien, Pflegestandards, Weisungen\Pflege - und Betreuungskonzept			© Stiftung Dessaules	
SD\210216 Pflege- & Betreuungskonzept_f.docx				

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

afin de formuler des objectifs, de prendre des mesures, de vérifier les résultats et, si nécessaire, d'initier des ajustements et des changements.

Documentation des soins et de l'accompagnement

La documentation des soins est saisie et gérée électroniquement. Le système RAI NH est utilisé pour déterminer les besoins en soins. La documentation des soins et les transmissions orales du personnel garantissent un flux continu d'informations sur l'état des résident.e.s et son évolution, les événements (de leur vie) et leurs besoins, ce qui permet d'assurer la qualité de la prise en charge.

Les données personnelles sont protégées contre l'accès des tiers et le traitement non autorisés. Le personnel est soumis à l'obligation de confidentialité.

Médicaments

Le concept consacré aux médicaments régule la manipulation des médicaments.

Instance de réclamation indépendante

Le service cantonal de médiation dédié aux questions du troisième âge et aux homes est à disposition en sa qualité d'organe indépendant. Une plainte peut être adressée à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Formation continue et complémentaire

Que ce soit en interne ou en externe, la formation continue et complémentaire du personnel ainsi que la collaboration avec les centres de formation permettent de garantir la qualité de la prise en charge et d'informer nos collaboratrices et nos collaborateurs des derniers développements en matière de soins. Les dispositions applicables au développement du personnel se trouvent dans le règlement de la formation continue et complémentaire.

Direction de la Fondation Dessauls

Les membres de la direction de la Fondation se réunissent régulièrement à l'occasion de séances structurées et interprofessionnelles afin de discuter des développements actuels et de la concrétisation des tâches qui leur incombent. Ces rencontres leur permettent de fixer des objectifs, de prendre des mesures, d'évaluer les résultats et de mettre en place, si nécessaire, des adaptations et des changements au niveau des processus.

La direction informe le Conseil de fondation de la qualité des soins obtenus.

Concept	Concept de soins et d'accompagnement	DESSAULES
---------	--------------------------------------	-----------

Mise à jour du concept

Ce concept sera réexaminé et mis à jour par la direction et par le Conseil de fondation dans un délai de trois ans.

16.2.21: mise à jour, adoption et approbation par la direction et le Conseil de Fondation.

01.09.15: adaptation du service de garde / problématique de la joignabilité

20.07.15: création initiale et approbation par la direction et le Conseil de Fondation

Adaptation du service de garde / problématique de la joignabilité de septembre 2015